



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-046-2025-06

PUBLIÉ LE 24 JUIN 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé d'Ile-de-France-Cellule officines de pharmacie

IDF-2025-06-23-00003 - Arrêté N°DOS/EFF/OFF/2025/68 portant
modification de l'arrêté N° DOS/EFF/OFF/2024/31?? portant
autorisation de transfert d'une officine de pharmacie (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-06-23-00003

Arrêté N°DOS/EFF/OFF/2025/68 portant
modification de l'arrêté N° DOS/EFF/OFF/2024/31
portant autorisation de transfert d'une officine
de pharmacie

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2025/68

portant modification de l'arrêté N° DOS/EFF/OFF/2024/31

portant autorisation de transfert d'une officine de pharmacie

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté N°DOS/EFF/OFF/2024/31 en date du 2 avril 2024 portant autorisation de transfert d'une officine de pharmacie ;
- VU** la demande en date du 12 juin 2025 par laquelle Monsieur Grégory AYACHE sollicite la modification du numéro 08 Avenue du Général de Gaulle à SOISY-SOUS-MONTMORENCY (95230) ;

CONSIDÉRANT que l'arrêté DOS/EFF/OFF/2024/31 en date du 2 avril 2024 portant autorisation de transfert d'une officine de pharmacie est entaché d'une erreur matérielle qu'il convient de rectifier ;

CONSIDÉRANT que les conditions d'exploitation de l'officine dont sont titulaires Monsieur Jean-Michel COUVREUX et Monsieur Stéphane HUCHET sont pour le reste inchangées ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : l'arrêté DOS/EFF/OFF/2024/31 en date du 2 avril 2024 portant autorisation de transfert d'une officine de pharmacie est modifié comme suit,

Les termes :

« 08 Avenue du Général de Gaulle »

sont remplacés par les termes :

« 10 Avenue du Général de Gaulle »

Le reste sans changement.

ARTICLE 2° : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 3° : Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 23 juin 2025

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Et par délégation,
Le Directeur du Pôle Efficience

SIGNÉ

Fabien PÉRUS